TINCEY NEWS N°1

Avril 2015

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Le temps passe très vite depuis un an que vous m'aviez confié ce poste de maire, et je vous en remercie.

Je suis très heureux d'accomplir cette tâche très prenante mais passionnante, et c'est avec plaisir, que j'essaie de vous servir au mieux. C'est avec l'ensemble du Conseil Municipal et vous-même que nous arriverons à faire de Tincey-et-Pontrebeau, un village où il fait bon vivre.

Je souhaite que cette commune continue de vivre en communauté et je voudrais dynamiser le village afin qu'il continue de grandir tout en gardant son air de ruralité si chère à tous. Ce fût une de mes principales priorités et grâce à la création de TINCE'ACTIV et de tous ses membres très actifs, cette action est déjà bien engagée.

Le deuxième axe que j'envisage, est de trouver des solutions pour accueillir de nouveaux habitants afin de voir évoluer la population de Tincey de manière à rester un village dynamique. Sur ce point, je suis ouvert à toute suggestion qui pourrait contribuer à ce projet.

Par ce premier numéro du journal de Tincey, je souhaite vous informer et essayer de vous faire participer à la vie de la commune. Pour les prochains numéros, je compte sur vous pour nous faire part des sujets que vous envisageriez de partager ou que vous aimeriez lire.

Votre Maire, Denis RIONDEL

10 JANVIER 1720 – LES ETONNANTS DROITS CURIAUX DE TENCEY (ANCIEN NOM DE TINCEY)

Evelyne Joly

Cette année-là, Estienne Colin, l'échevin de Tencey, c'est-à-dire celui qui remplissait les fonctions de maire, a dû se rendre à Besançon pour rencontrer un personnage illustre : Pierre François Hugon, prêtre, docteur en théologie, chanoine de l'illustre chapitre de l'église de Besançon mais aussi seigneur de Tarcenay et pro-official de Besançon.
L'affaire est importante puisqu'il s'agit des droits curiaux de notre village. Le curé de Tencey en 1720 se nomme François Dominique Thiriot et on doit se mettre d'accords sur le moment des sacrements qu'il dispense à ses paroissiens.
Pour un baptême il pourra recevoir des cadeaux de la famille mais ne pourra pas exiger une somme particulière mais bien entendu s'il délivre des extraits de baptême ils lui seront rétribués 5 sols, de même pour la publication de bans de mariage.
Quand il est demandé au curé de bien vouloir dire une messe basse pour les relevailles[1] de la jeune mère, il recevra 6 sols et 8 deniers.
Les lettres testimoniales (plus simplement les testaments) que le curé expédiera lui rapporteront 6 sols et 8 deniers également.
Les fiançailles se feront dans l'église et rétribuées 10 sols au curé.

Il n'y a pas égalité en ce qui concerne les frais de mariage. En effet les riches payeront 4 livres et les médiocres (terme employé dans l'accord de l'époque) payeront 3 livres et les pauvres seulement 1 livre et 10 sols.

Si en plus de la messe de mariage il est décidé d'y ajouter des messes supplémentaires ou des vêpres et vigiles il en coûtera 10 sols pour la messe à haute voix et 6 sols 8 deniers pour la messe basse. Les vêpres et les vigiles sont chacune à 5 sols.
Les lettres de récédo (établies lorsque les futurs conjoints sont de paroisses différentes) sont à 3 livres pour les riches, 2 livres pour les médiocres et 1 livre pour les pauvres.

Pour ce qui est des droits mortuaires, le curé dit que son prédécesseur s'était arrangé avec les habitants de Tencey en 1682 et il avait été décidé que les riches chefs d'hôtel donneraient 6 mesures de froment, les médiocres 4 mesures et les pauvres 2 mesures.

[1] L'enfant était baptisé aussitôt la naissance et la mère ne pouvait assister à la cérémonie. Quand elle était remise de ses couches il était coutume de faire des « relevailles » cérémonie religieuse sous forme de messe basse

Pour les non chefs d'hôtel il suffirait de 18 gros, valeur de l'ancienne monnaie de ce pays pour les messes avec communion et 9 gros sans communion.
Les pauvres qui communieraient un franc et les non communiants 6 gros.

Il faut ajouter que dorénavant les héritiers des chefs d'hôtel devront faire l'offerte d'une michote (de pain) chaque dimanche de l'année du deuil comme cela se pratique dans tout le diocèse et même à Besançon. Ils devront aussi faire l'offerte d'un gros pain tant au quarantal qu'à l'annual (date anniversaire du décès : 40 jours puis une année).

Le curé ajoute que depuis 1682, les coutumes ont changé : les curés préfèrent être payés en argent qu'en nature.
Les frais mortuaires seront désormais au prix de 4 livres pour les chefs d'hôtel riches, 3 pour les médiocres et 1 pour les pauvres.

Pour les non chefs d'hôtel les tarifs se compliquent selon l'âge du décédé. S'il a + de 14 ans ce sera : 3 livres, 1 livre 10 sols et seulement 13 sols 4 deniers pour les plus pauvres.
En dessous de 14 ans : 1 livre 10 sols, 15 sols et 10 sols pour les pauvres.
Les messes mortuaires hautes seront à 10 sols, la basse à 6 sols 8 deniers et les vigiles seulement 5 sols.
Il faut ajouter les suaires, celui-ci coûtera de 1 livre, 6 sols 8 deniers pour les plus riches à 6 sols 8 deniers pour les plus jeunes pauvres), les luminaires, l'offrande et le pain qu'il est coutume d'offrir pour les défunts, ont les laissera à la bonne volonté des héritiers

On ajoute le déplacement du curé pour aller bénir les corps des défunts et on tient compte que le moulin est à un demi-quart de lieue du village (environ 1 kilomètre).

Il est défini le dédommagement pour les rogations, la bénédiction des croix, des fontaines, des puits, fixé à 13 sols 4 deniers avec modulation du prix si une messe à haute ou basse voix est dite.
Toutefois s'il s'agit d'une procession demandée par l'archevêque il ne pourra rien demander.
La bénédiction des maisons situées au village de Tencey : 6 sols 8 deniers, la messe éventuelle sera payée en +.
La bénédiction d'un gerbier ou d'un rucher : 6 sols 8 deniers.

Pour la récitation de la passion que le curé doit réciter à l'une des fêtes de la Sainte Croix, chaque ménage de sa paroisse lui donnera une gerbe de froment, ceux qui n'ont pas de récolte ne payeront pas. Mais tous donneront annuellement au curé 4 livres pour qu'il fournisse le pain et le vin nécessaires aux célébrations des messes.
Annuellement sera donné au curé la liste des habitants par catégories (riches, médiocres et pauvres).
Ponctionnés par leur curé et par leur seigneur (les droits seigneuriaux étaient tout aussi complexes) les habitants de Tencey en 1720 découvraient les différentes facettes du mot « impôt ». Ils n'étaient français que depuis 30 ans.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les élections municipales se sont déroulées le 23 mars 2014.

Avec un taux de participation de 89 % des votants, l'ensemble du nouveau conseil municipal a été élu dès le 1er tour.

Merci pour cette confiance accordée qui nous encourage à travailler sereinement.

Résultats Municipales Tincey-et-Pontrebeau 23 MARS **2014**

PREMIER TOUR PAS DE SECOND TOUR

94.59%	ÉLU M. Jonathan Riondel - 70 voix, 94.59%
90.54%	ÉLU M. Denis Riondel - 67 voix, 90.54%
89.18%	ÉLU M. Benoit Grenier - 66 voix, 89.18%
87.83%	ÉLU M. Lucien Champonnois - 65 voix, 87.83%
87.83%	ÉLU M. Florent Colinet - 65 voix, 87.83%
86.48%	ÉLU M. Cyril Champonnois - 64 voix, 86.48%
79.72%	ÉLU Mme Florence Doizelet - 59 voix, 79.72%

Inscrits	Votants	Exprimés	Participation	Abstention
87	77 (88.51%)	74	88.51%	11.49%

Ma commune en chiffres

Population : 77 hab
Superficie : 7 km2
Densité de population : 11.13 hab/km2
Taux de chômage : 11.6%
Taux d'actifs : 76.7%
Propriétaires : 58.9%
Diplomés : 75.3%
Diplomés > Bac+2 : 2.6%
Revenu net moyen : 17523 €
Résidence principale : 65%

LES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis mai 2014, le conseil municipal s'est réuni neuf fois, en voici les principales délibérations :

Séance du 11/04/14 :

- Désignation des représentants à la CC4R : Denis RIONDEL – Jonathan RIONDEL
- Mise en place des commissions :

  Syndicat scolaire Lavoncourt : Jonathan RIONDEL – Cyril CHAMPONNOIS

  SIVOM Val Fleury : Benoit GRENIER – Florent COLINET

  Syndicat Collège Dampierre : Florence DOIZELET – Florent COLINET

  Syndicat Aménagement de la Gourgeonne : Lucien CHAMPONNOIS– Cyril CHAMPONNOIS

  SIED 70 : Florence DOIZELET - Benoit GRENIER

  Syndicat des eaux de St Quentin : Lucien CHAMPONNOIS - Denis RIONDEL remplacé par Alain BELLIGEON le 30 avril

Séance du 30/04/14 :

- Décision de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire les taxes d'habitation à 2,22 %, les taxes foncières bâties à 5,22 % et les non bâties à 21,22 %. Ce qui donne un revenu pour la commune de près de 8 500 €
- Vote du budget primitif de la commune pour des dépenses de 63 000 € et des recettes de 71 000 € plus un excédent de 52 000 € de l'exercice précédent. Budget adopté à l'unanimité.

Séance du 02/07/14 :

- Achat d'un nouveau logiciel de gestion obligatoire pour les transactions avec le trésor public 936€ TTC
- Subvention de 300 € accordée au comité des fêtes Tinc'Activ pour son démarrage

Séance du 12/09/14

- Délibération sur les parcelles de bois pour l'affouage : 26 et 1
- Délibération pour construction d'un abribus à Tincey

Séance du 15/10/14

- Ouverture des soumissions pour la vente de bois : coupes N° 6 et N°19
- Renouvellement nécessaire du matériel informatique de la mairie : ordinateur et imprimante pour un total de 3 170 € (prestataire Est Informatique)

Séance du 27/11/14

- Approbation du plan à 20 ans de l'ONF à l'unanimité (voir article de presse)
- Mise en place du recensement et nomination des agents recenseurs : Jennifer MICHELIN et Lucie PAGANI
- Délibération pour la rénovation du Sacré-Cœur confiée à l'entreprise Philippe CHOFFEL pour une valeur de 2 500 €

Séance du 08/01/15

- Organisation de la Galette des Rois
- Suivi des projets en cours : construction d'un abri bus, rénovation du sacré cœur, réfection de la route de Theuley

Séance du 17/02/15

- Présentation des jeux inter-villages
- Délibération pour engager les travaux de réfection de la route de Theuley confiée à l'entreprise POISSENOT pour une valeur de 10 834 €
- Fixation du coût de la part de l'affouage : 30 €

LA CARTE COMMUNALE

La carte communale a été redessinée en 2009 et l'ensemble des terrains inclus dans la zone délimitée par les pointillés rouge est devenue constructible.

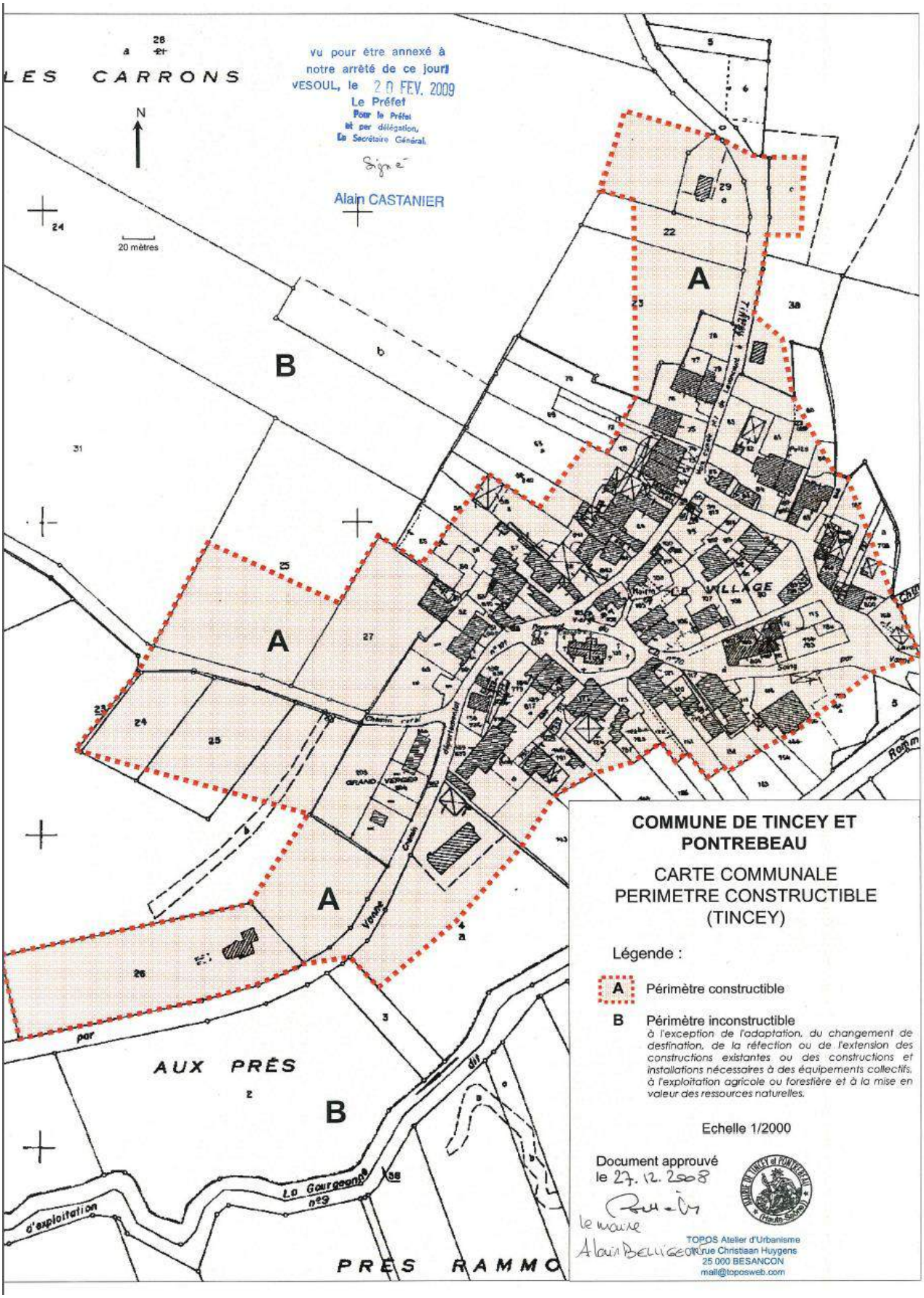

Aujourd'hui, il y a quelques demandes de terrain pour construire sur notre commune et je souhaite que des familles désireuses de s'installer puissent réaliser leur projet. Les propriétaires de terrain que ce soit sur Tincey ou Pontrebeau , intéressés pour céder une parcelle peuvent venir me rencontrer. Toute proposition est bienvenue et sera étudiée.

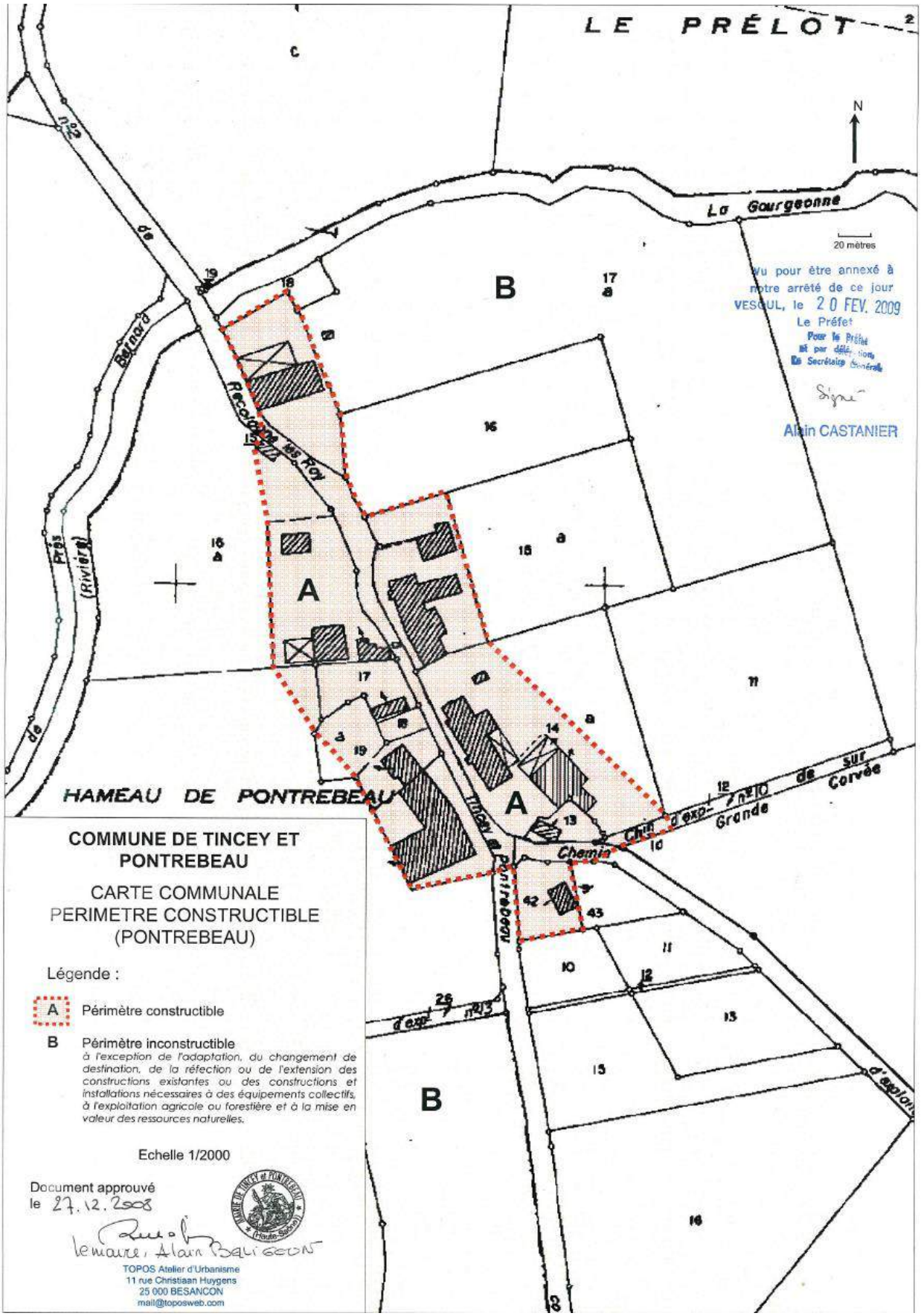

UN HEBERGEMENT TOURISTIQUE AU MOULIN DE TINCEY

Vous avez besoin de loger des amis ou de la famille qui vous rend visite, savez-vous que vous pouvez leur proposer trois chambres d'hôtes au Moulin de Tincey.

Ainsi, soyez les premiers ambassadeurs de notre belle Haute-Saône en proposant cet hébergement !

Christine et Philippe CHOFFEL vous accueillent dans une vaste maison en pleine campagne, au coeur de la Haute-Saône, au bord du ruisseau "La Gourgeonne",

Le site est une véritable aire de camping en bord de rivière où peuvent être accueillis tentes, caravanes et camping-car pour le plus grand plaisir des amoureux de la nature et de la pêche.

Les cavaliers peuvent également être accueillis et disposer de box pour reposer leurs chevaux.

Les 3 chambres d'hôtes sont indépendantes, et un coin cuisine les réunit. L'accès se fait par le rez-de-chaussée et le parking est indépendant.

Renseignement 03 84 78 46 49 ou portable 06 88 32 50 58 - Email phil.choffel@wanadoo.fr

<u>Adresse</u>

Philippe et Christine CHOFFEL

Le Moulin

70120 TINCEY-ET-PONTREBEAU

LE CLUB TINCE'AIR

HISTORIQUE DU CLUB TINCE'AIR

Quatre pilotes locaux (Bernard et Florence DOIZELET, Pascal CHAMBELLANT, François KLEINE) brevetés en 2007et 2008 ont rapidement recherché un terrain aux alentours du village de Tincey. Gérard RIONDEL leur a proposé un terrain à proximité du château d'eau . Cette piste a été opérationnelle en 2010 et homologuée en 2011 par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Pour inaugurer la piste et faire découvrir leur passion, les quatre pilotes ont organisé un repas champêtre en invitant les habitants de TIncey le 6 août 2011 et leur faire profiter des vols découverte.

Satisfaits du succès de ce repas, les pilotes ont décidé de créer un club pour faciliter l'organisation des futures manifestations. La piste a été classée Base ULM par la fédération française d'ULM.

Dans la continuité, les repas ont été organisés en 2012, 2013 et 2014 avec de plus en plus de participants (120 personnes à midi). François et Pascal ont installé un hangar pour abriter leurs machines dont l'inauguration officielle a eu lieu le 20 septembre 2014. Ce hangar sert également de lieu aux manifestations aéronautiques.

RENDEZ-VOUS EST PRIS POUR LE DERNIER WEEK-END DE JUIN 2015, le samedi 27 et dimanche 28 juin

En septembre 2014, Cyril et Lucien CHAMPENOIS ont gentiment aménagés un chemin d'accès du hangar à la piste. Ainsi, cette base ULM peut permettre à d'autres pilotes de France et de Navarre de se poser pour découvrir nos villages.

Pour anecdote, un pilote de Tours se rendant à Belfort-Chaux, a été contraint de se poser sur la piste TINCE'AIR à cause du brouillard. Il a été hébergé chez les pilotes de Tincey et est reparti le lendemain.

PORTRAITS DE FEMMES

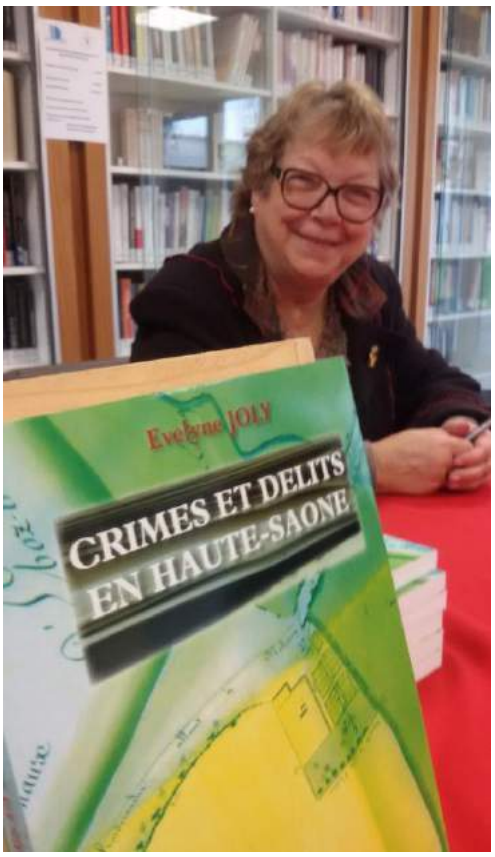

Vous connaissez tous Évelyne Joly, notre correspondante Est Républicain à Tincey.

Arrivée il y a 15 ans au village, elle est passionnée d'histoires des villages et de recherches dans les archives.

Elle a publié et dédicacé récemment son livre « Crimes et délits en Haute-Saône » chez Franche-Comté Éditions. Cet ouvrage retrace les crimes et les délits commis dans le département de laHaute-Saône de 1780 à 1860.

Elle aborde ainsi la vie des villageois à travers des procès d'assise. Elle suscite aussi l'envie d'approfondir un peu plus les différentes affaires jugées avec le souhait « de restituer le langage de cette époque su 18ème et du 19ème siècle. On y apprend aussi beaucoup sur le fonctionnement des enquêtes et de la justice. Par exemple, on procède à un enterrement en disant que la mort est accidentelle avant de déterrer pour parler de crime. Il y a une certaine naïveté dans certaines affaires.

« Crimes et délits en Haute-Saône » par Évelyne Joly, Franche-Comté Éditions.

Notre « english » figure « LADY DI »

Didi HEWITT est arrivée d'Angleterre il y a 10 ans, elle a acheté la maison de Louis GRENIER et s'est installée au village.

Veuve depuis 15 ans, elle est issue du Royaume-Uni et possèdait une jaguar. Avec Marc qui était son jardinier en Angleterre, ils font partie des habitants de Tincey.

Elle donne des cours d'anglais à la section de l'Amicale de Lavoncourt le mercredi de 18h à 19h.

En novembre, Didi a réalisé une exposition de cartes postales dans sa maison à Tincey. Faisant venir les cartes d'anniversaire, bonne année… d'Angleterre, elle y apporte une réelle valeur ajoutée en y apposant des lettres d'or ou d'argent afin de personnaliser le message à envoyer.

Avec Marc, ce sont deux visages très sympathiques et participatifs que nous retrouvons volontiers à toutes nos manifestations.

NAISSANCE DU COMITE DES FETES TINC'ACTIV

En mai 2014, près de vingt bénévoles se sont mobilisés et réunis pour créer TINCE'ACTIV, le comité des fêtes de Tincey_et Pontrebeau. Les statuts de l'association ont été déposés en juin à la Préfecture de Haute-Saône

Cette entité a pour objectif de donner un peu d'animation et de dynamisme dans la vie des Tincéens et Tincéennes.

Parmi l'assemblée, 10 personnes se sont portées volontaires pour être membres du bureau de TINC'ACTIV, les autres bénévoles tous aussi importants ne manquent pas de donner le coup de main lors de l'organisation des manifestations au village.

A la tête de TINC'ACTIV, Pascal CHAMBELLANT a été élu Président à l'unanimité suivi de Jennifer MICHELIN, Vice-Présidente ; Babette CHAMBELLANT, trésorière ; Laurène COLINET, secrétaire et Lucie PAGANI, secrétaire adjointe en charge de la communication.

Les autres membres du bureau sont : Martine ESSEINT, Florent COLINET, Alexandre BAUDRIN, Francine RIONDEL et Quentin COLINET.

Les animations réalisées ont été très constructives en partage et échange : repas champêtre le 13 juillet, vide-grenier animé le 24 août et Gaufres-party pour découvrir la décoration du lavoir le 12 décembre.

LA FETE DU 14 JUILLET A TINCEY

VIDE-TINCEY EN AOUT

LA SEMAINE BLEUE EN OCTOBRE

Plus de 20 personnes de Tincey ont participé au repas de la Semaine Bleue / REPAS POUR LES PLUS DE 65 ANS OFFERTS PAR LA COMMUNE ?

DECORATION DU LAVOIR AU VIN CHAUD ET AUX GAUFRES

ETAT CIVIL A TINCEY EN 2014

2 MARIAGES

→ David CHAPOTOT et Anne Claire CHOAIN le 16 Août 2014

Ils habitent à Tincey

→Bruno PIGNI et Solange DUBOIS le 11 octobre 2014

Ils habitent à Pontrebeau

1 DECES

Jean-Noël CATTANÉO, dit « Nano » nous a quitté le 3 avril 2014

LA PRESSE EN A PARLÉ

EST REPUBLICAIN – MARDI 15 JUILLET 2014

Tincey-et-Pontrebeau

Des festivités en avance

Entre les amateurs de la Coupe du monde de football et de sa finale, ceux fanatiques du Tour de France et comptant être présents à la Planche-des-Belles-filles, le cœur-tête était de taille pour les membres de la toute nouvelle association Tinc'activ qui comptait faire de ce 14 juillet, date de la traditionnelle fête de Tincey et Pontrebeau, une réussite à la hauteur de leur enthousiasme. Le 13 juillet se présentait comme la date idéale.

Tincey et Pontrebeau, qui compte habituellement 60 habitants a finalement plus que doublé le nombre de ses résidents pour l'occasion, les nombreux originaires du village ayant toujours à cœur de se retrouver chaque année pour cet événement.

■ Les habitants ont écouté Denis Riondel, le nouveau maire.

Le nouveau maire, Denis Riondel, a remercié Alain Selliger son prédécesseur qui, pendant cinq mandats a œuvré pour le bien-être de la commune. Désormais une équipe plus jeune a pris le relais et compte donner une impulsion nouvelle à cette commune où plusieurs jeunes couples viennent de s'installer avec leur famille.

Après le traditionnel apéritif où ont été dégustées les diverses préparations sucrées et salées préparées par chacun, les habitants et les amis ont partagé un sympathique repas où la pluie s'est faite discrète et n'a pas gâché la bonne humeur ambiante.

Une réussite à mettre au crédit de la dynamique équipe de Tinc'activ qui a donné rendez-vous le 24 août prochain pour un vide-greniers dans les rues du village.

PRESSE DE GRAY

TINCEY-ET-PONTREBEAU

Il était une fois un vide-greniers qui manquait de pommes de terre

Le vide-greniers a connu un vif succès dimanche avec 35 exposants et surtout un temps magnifique. Les nombreux visiteurs ont pu apprécier la démonstration de zumba qui s'est déroulée dans les rues avec des danseuses toutes en beauté.

Les visiteurs ont aimé prolonger la journée sur place et rapidement l'association organisatrice a été en rupture de frites. A Tincey, on a des ressources, et les bénévoles sont allés chercher la matière première, les pommes de terre, dans le champ d'un jeune exploitant agricole. Après l'arrachage des patates, un stand de peluche a été ouvert sur le vide-greniers dans la bonne humeur.

Un atelier qui n'a pas manqué d'amuser les visiteurs, et les gourmets ont apprécié ces frites avec des patates qui sortaient du champ de M. Riondel.

Démonstration de zumba.

Tincey-et-Pontrebeau

Gestion de la forêt : c'est reparti pour vingt ans

Par un bel après-midi d'automne les agents de l'Office national des forêts (ONF) ont finalisé le plan d'aménagement de la forêt communale pour les 20 prochaines années.

Denis Riondel, nouveau maire de Tincey-et-Pontrebeau, en a profité pour organiser une journée d'information et de découverte de la forêt communale pour son conseil municipal et les habitants intéressés.

Les différents moyens de régénération de la forêt ont été détaillés. Fernand Villemot et Gaston Ganter ont montré la richesse des essences présentes sur le ban communal. En parcourant une dizaine de coupes, les explications techniques ont permis de comprendre la nécessite des travaux sylvicoles adaptés à réaliser sur une superficie de 80 hectares ; les espèces les plus courantes étant des chênes, des hêtres, des alisiers…

La deuxième étape s'est déroulée à la mairie. Pascale Laurand a présenté le bilan du plan précédent (concernant les années 2000 à 2014) puis a proposé un programme sur les 20 prochaines années. Plan qui sera réactualisé chaque année en fonction des besoins et des possibilités.

Ce programme est le fruit d'une étroite collaboration entre le conseil municipal et les agents de l'ONF. Durant ces six derniers mois, ils ont de concert cherché le meilleur compromis afin d'assurer un revenu moyen à la commune tout en garantissant la régénération de la forêt qui peut s'effectuer sur une durée qui peut aller jusqu'à 150 ans.

Cette étude permet d'envisager une production moyenne d'environ 500 m³ par an, soit 6,31 m³ par hectare et par an pour un revenu moyen estimé à 17 500 € annuels pour la commune sur les prochaines années.

■ Le conseil municipal sur le terrain avec les agents de l'ONF.

Article EST REPUBLICAIN du 2 décembre 2014

Tincey-et-Pontrebeau

La fontaine décorée

Noël approche et les villages se parent de mille lumières qui enchantent petits et grands. A Tincey-et-Pontrebeau, tous les membres de la nouvelle association « Tince'activ », animée par Pascal Chambelland son président, se sont associés pour créer un décor magique dans la fontaine du village. Il suffit parfois de la bonne volonté de quelques jeunes pour qu'un village ne soit pas condamné à mourir dans le silence et l'indifférence mais offre une dynamique d'animations destinée tant aux jeunes qu'à leurs aînés.

Tincey-et-Pontrebeau, depuis l'installation de la nouvelle équipe municipale de Denis Riondel, a eu cette volonté de faire revivre un des petits villages à l'écart des grandes voies, et où il fait bon vivre.

Bravo à ces jeunes qui ont compris qu'œuvrer ensemble, c'était contribuer à une meilleure qualité de vie.

■ L'équipe de « Tince'activ » a décoré la fontaine du village.

Tincey-et-Pontrebeau

Candidats aux jeux intervillages

Ce mardi en soirée, près d'un tiers du village de Tincey était rassemblé pour la première réunion d'organisation de la rencontre intervillages initiée par l'Amicale de Lavoncourt et programmée les 20 et 21 juin prochain.

Dans un premier temps, le maire, Denis Riondel et le président de Tince'activ, Pascal Chambellant, tous les deux sollicités par cette association qui propose 25 sections différentes de loisirs, annoncèrent leur souhait de participer activement à ces jeux intervillages.

■ Les prochains participants.

Après avoir dévoilé le projet, Francine Riondel, membre de l'amicale et de Tince'Activ, exposa les différents jeux proposés sur les deux journées : des jeux ludiques comme le tir à la corde, la course du garçon de café, le ski tandem. Mais aussi des jeux culturels comme le quiz histoire, le scrabble, le tarot, le chant. Ces activités seront l'occasion de mobiliser et rassembler 16 villages qui s'opposeront dans la joie et la bonne humeur.

L'auditoire très enthousiaste, a apprécié que ces jeux s'adressent autant aux enfants, qu'aux adolescents ou adultes de tout âge.

Ensuite, en seconde partie de soirée, un échange constructif s'est établi entre les participants afin de composer l'équipe des Tincéens qui défendront les couleurs de leur village. Nombre d'entre eux se sont inscrits sur la liste des 14 jeux proposés et sont déjà très impatients de voir l'été arriver !

Une prochaine réunion est attendue pour finaliser les candidatures et connaître plus précisément les règlements des jeux.

LES RENDEZ-VOUS 2015

Ne ratez pas les rendez-vous 2015

20 et 21 JUIN	Jeux intervillages lors des 30 ans de l'Amicale de Lavoncourt
27 JUIN	Repas champêtre Tince'Air
14 JUILLET	Fête du 14 juillet
23 AOUT	Vide-grenier
31 OCTOBRE	Choucroute party avec Concours de costumes
13 DECEMBRE	Point chaud et découverte du lavoir version Noël